

Communes et particuliers récompensés

Le Conseil départemental a récemment dévoilé le palmarès de la campagne de fleurissement 2019 de la Haute-Vienne.

281 particuliers et 14 communes ont été récompensés par les jurys départementaux.

Cette campagne, organisée par Haute-Vienne Tourisme, vise depuis soixante ans à valoriser le cadre de vie des communes et participe à l'obtention du label national « Villes et villages fleuris ».

Pour les particuliers, le jury a décerné des prix dans huit catégories ainsi que des diplômes d'honneur, des mentions spéciales et des prix spéciaux « coups de cœur » (voir la liste et le détail de ces distinctions sur le site internet de Haute-Vienne Tourisme).

La cérémonie de remise des prix a eu lieu en présence de Jean-Claude Leblois, président du conseil départemental, de conseillers départementaux, de Jocelyne Réjasse, présidente du jury (élue du canton de Rochechouart), de Stéphane Veyriras, pré-



LES CARS. La petite commune a été distinguée dans la catégorie « moins de 1.000 habitants ». Le diplôme a été remis à Ludovic Baylet, responsable des espaces verts aux Cars.

sident de Haute-Vienne Tourisme et d'Olivier Roulière, représentant le syndicat horticole.

Le palmarès des communes

Communes de moins de 1.000 habitants : 1. Les Cars.

Communes de 1.000 à 5.000

habitants : 1. Saint-Priest-sous-Aixe.

Prix spécial d'encouragement : La Croisille-sur-Briance.

Coups de cœur du jury : Aureil, Chamsac, Eymoutiers, Droux, La Jonchère, Saint-Martin-Le-Vieux,

Saint-Martin-Terressus, Saint-Priest-sous-Aixe, Val d'Issoire et Villefavard.

Deux établissements ont été distingués par un coup de cœur : l'EHPAD résidence du Parc à Panazol et l'école primaire de Saint-Priest-sous-Aixe pour son potager écologique. ■

PopHvi